

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1083 5 décembre 1940

n° 1083 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 décembre 1940

Numéro JO

n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro

31 décembre 1940

### TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciées de leur emploi les dames em ployées auxiliaires dont les noms suivent : Mmes Hildenbrand, Carbonnel, Gauthier, Ri chaud, Daclin. Mme Hildenbrand, qui a accompli plus de cinq ans de services effectifs, a droit à une indemnité de licenciement égale à trois mois de salaires. Les autres dames, réunissant plus de deux ans de services, ont droit à deux mois d'indemnité.